



COVID-19 : élections des conseils et à la présidence de l'université de Poitiers

Le 12 juin 2020

Madame, Monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

La crise sanitaire et le confinement ont eu pour effet en mars dernier d'interrompre le processus électoral de renouvellement des conseils au sein de notre université, comme pour 24 autres universités françaises.

En application de l'article 15 de la [loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19](#), un [arrêté en date du 28 mai](#) a été publié le 9 juin par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, concernant le report de l'élection des membres des conseils centraux et des présidences des universités concernées.

Tirant les conséquences de la crise sanitaire et de l'état d'urgence toujours en vigueur, cet arrêté précise que les mandats en cours des membres des conseils et des président.e.s d'université sont prolongés jusqu'au 30 novembre.

Ainsi, conformément à cet arrêté, les mandats des nouveaux membres des conseils et celui des président.e.s d'université pourront débiter à partir du 30 novembre au plus tôt.

Au regard de cette nouvelle échéance et du respect des procédures et des délais prévus notamment par le Code de l'Éducation, un nouveau processus électoral doit être mis en place (établissement de la liste électorale, vérification du périmètre des personnes éligibles, dépôt des listes, etc.). Dans toutes les universités concernées, ce nouveau processus électoral débutera en septembre.

A cette fin, pour notre établissement, un nouveau calendrier électoral sera arrêté puis communiqué, après une prochaine sollicitation du Comité électoral consultatif. Une nouvelle campagne électorale démarrera ainsi à partir de début septembre, en vue d'un vote par notre communauté qui pourrait se tenir autour de la mi-octobre.

Je souhaite que cette nouvelle campagne électorale soit l'occasion, à la rentrée universitaire en septembre, d'un débat fructueux au sein de notre communauté et au service de notre université.

Très sincèrement,

Yves JEAN

Président de l'université de Poitiers